

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 246

**Artikel:** Ça et là  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251798>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ans, venait faire constater que sa guérison s'était maintenue ; de même aussi une enfant de onze ans, sourde-muette de naissance, qui avait trouvé brusquement l'ouïe au mois d'août 1904, et qui, depuis lors, a pu suivre ses classes, faire sa première communion et rentrer absolument dans la vie commune.

## Ça et là

*Thermomètre et baromètre.* — Voilà longtemps qu'on se plaint du baromètre, cet instrument énigmatique et narquois, bon et mauvais prophète tour à tour, et qui, aux consultations des gens désireux de savoir le temps qu'il va faire, ne répond bien souvent que par de très vagues indications.

M. de Parville, dans la « Revue des sciences » des *Débats*, constate une fois de plus l'insuffisance de cet appareil d'ailleurs précieux à d'autres regards, mais il apprend, à ceux qui l'ignorent, qu'on peut très bien, pour pronostiquer le temps, se servir aussi du thermomètre.

Les indications de celui-ci, sans être complètes, évidemment, sont parfois plus sûres que celles du baromètre.

Ainsi, lorsque la température s'élève d'une façon anormale, et brusquement, on peut craindre un orage, si l'on est en été, ou tout au moins une pluie, si l'on est en hiver. Le mauvais temps est à prévoir surtout lorsque cette hausse brusque et anormale a lieu le matin de bonne heure, M. de Parville affirme qu'avec cette méthode, on peut prédire un orage sept fois sur dix.

## LETTRE PATOISE

*Dâ lai Côte de mai.*

In paysain de M. aivay enne vaitche que bayai d'laissé tot gris. In djo que le médecin des bêtes pessé à vlaide, le paysain l'aipelé po iy demainday in remède po sai bête qu'ai l'aimay in pô mey que sai fanne. Le vétérinaire, (comme an aipeule les médecins de bête) examiné lai raimelle ai peu indiqué à Batiche çò qu'ai davaï pare en l'apotiquaire po lai revoir. Comme le médecin n'aivaype de paipie avo lu, ai peu qu'ai n'en aivinpe dain lai mägeon, lai fanne aipotché in moché de grôs po mairtiay lai recette tchu lai poëtche de l'étaie, çò que feut fay.

Le lendemain, mon poure paysain se ieuve de bon maitin ai peu s'aimanré en lai velle. En airivaint, ai chévay comme enne bête. Ai l'entré en lai première pharmacie qu'ai trové aivô sai poëtche d'étaie tchu le dos, ai peu ai déposé son mioube dain in care. Le pharmacien que n'aivaipe commandai ci mioube, tot ébahi, dié en ci paysian : Qu'ace que colli signifie ? I n'ai commanday de poëtche en gnu. Potchaita lai feu de ci, ai peu tot content. Ainco enne poëtche pienne de bouze, qu'apogéaine. I crais bin que vòs veui fôs si vòs ne l'êtes pe djé.

Echetiusay ! Monsieur, dié le paysain. Ieute çoci ai peu bayie-main d'abord les remèdes po mai vaitche. Cte poëtche, i veu bin lai repare. Moi i ne serô ieure colli, ç'â de latin. Si aivo ai vu di paipietchie nôs, i serô ai vu tiitte de pare ci mioube tchu mes épales. Le pharmacien iy bayié les potions indiquay en sortaient. Le paysain s'en rallé ai lôta aivô sai petête recette. Sai vaitche fut revoir. I cognâ bin des hannes de notre Jura que ne ferinent po iôs fanne çò que stuci è fay po sai vaitche. Ça trichte ay dire, main ça dinche. Cé que porain me prouvayle

contrére, n'aint qu'ai me l'ecrire en lai Côte de mai ; i veu publiay iôs noms dain le Pays di dumôenne.

*Stu que n'ape de bôs.*

## Récréations du dimanche

*Solutions aux questions posées dans le N° 244 du Pays du Dimanche :*

932. ANAGRAMME.

Marguerite de Valois.

933. COQUILLES AMUSANTES.

Les dîneurs finiront par se passer des grives.

934. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

PER GA ME

GA RON NE

ME NE LAS.

935. USAGES ET COUTUMES

LE CADENAS.

Saint-Simon parle comme il suit du *Cadenas* que l'on sert à la table des princes :

Le cadenas en question était une boîte d'or et parfois de vermeil, dans laquelle était conservé le couvert : le couteau, la cuiller et la fourchette du roi.

*Avoir le cadenas*, c'est-à-dire avoir ce coffret à côté de soi à table, était la marque de la plus haute naissance. Le roi, la reine, le dauphin, et parfois les frères du dauphin, étaient seuls à avoir le cadenas. A tous les princes du sang, quand ils se mettaient à table, un officier présentait la serviette, mais l'argenterie dont ils se servaient était placée à côté d'eux.

Ont envoyé des *solutions partielles* : M. M. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Vive Folletté au Noirmont ! Le départ de Riki du pays de la Joie; Gnoti seauton; Les futures Genevoises de St-Imier et du Locle; les charcutières des Eaux-vives à Genève; Le chevalier de Côme; Aristotélès à Delémont.

940. HOMONYMIE.

— Tout géographe sait qu'elle est sous préfec-

ture.

— Lorsqu'à peine l'on vient de sortir de son

lit.

— Ce qui rend authentique un diplôme, un

[écrir,

Quelqu'il soit. — De la cruche est frère par [nature, — Celui qui trop souvent veut faire de l'esprit.

## 941. QUESTIONS.

LA CHACONNE.

Quelle est l'origine de la *Chaconne* ?

## 942. MOT CARRÉ.

Le touriste a besoin que mon *un* soit hardi. Sans aller en mon *trois*, et sans passer la [Manche, On peut voir l'homme *deux* fêter le saint Di- [manche Et plus souvent la Saint-Lundi A sa façon. — Mon chien de *quatre* est bien [muni.

## 943. ALBUM DU CHEVALIER BOUFFLERS,

Pourquoi n'est-on pas toujours maître de son cœur et de son esprit ?

Mme DE BOUFFLERS.

Question tirée de l'*ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS*, manuscrit inédit, composé par Demande et Réponses pendant l'Emigration.

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 30 courant*.

## Publications officielles

### Convocations d'assemblées.

Assemblée d'arrondissement d'état-civil. 1. de Grandfontaine, Roche d'Or, Ocourt et Fahy le 28 à 3 h. à la maison d'école de Grandfontaine pour nommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

2. de Fontenais-Bressaucourt dans le même but, le 12 à 2 heures.

Courgenay. — Le 28 à 1 h. pour introduire trois procès en justice, voter les crédits pour faire des réparations à la maison d'école de Courtemautry.

## Côte de l'argent

du 17 Septembre 1902.

Argent fin en grenailles, fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur

## Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois d'Août 1902.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauffage	Recettes
Buchwalder	—	6	—	1	—	21	16	9	—	—	121 50
Courbat	—	6	1	—	—	14	10	2	—	—	92 —
Oser	—	5	—	—	—	15	11	2	—	—	81 50
Grimler Th. Vve.	—	4	—	—	—	10	9	3	—	—	64 —
Grédy P.	—	2	—	—	—	10	7	1	—	—	44 —
Pinaton E.	—	4	1	1	2	19	14	9	—	—	121 50
Voillat Gust. Vve	—	5	—	—	—	14	7	—	—	—	70 —
Scherrer E.	—	4	1	—	—	14	10	4	—	—	80 —
Grimler Paul	—	6	1	1	—	25	11	9	—	—	124 50
Charles Schick	—	10	—	—	—	8	—	—	—	—	82 —

### Particuliers

F. Bigard	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1/2 taxe 3 50
E <sup>ne</sup> Fierobe	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7

Total — 52 6 3 2 150 95 39 — — 891 50